



Information / Désinformation

Bataille des idées



Arguments médias pour les militants

17 juin 2016

n° 3

Penser à saluer les militant-e-s et salarié-e-s engagé-e-s dans le mouvement.

Violences en marge de la manifestation du 14 juin 2016

Le premier ministre accuse la CGT d'être responsable des violences. Tout d'abord, la manifestation a été organisée par sept organisations : quatre organisations syndicales de salariés et trois organisations de jeunesse. Des propos scandaleux et inacceptables, le gouvernement met de l'huile sur le feu !

Preuve d'un gouvernement aux abois.

La CGT condamne les violences et ce depuis le début du mouvement.

Il n'y a aucune relation entre les manifestants et les « casseurs ». Pas d'amalgame !

D'ailleurs, des bus des manifestants de la CGT ont été dégradés, ce ne sont pas les manifestants CGT qui attaquent les bus de la CGT (Des photos à l'appui).

Il y a eu des violences entre supporters de foot à Marseille, on n'a pas demandé à l'UEFA d'arrêter l'EURO !

On ne rend pas les supporters de foot responsables des violences commises par les hooligans ! On ne leur demande pas d'assurer le maintien de l'ordre dans et autour des stades.

Ce n'est pas au Service d'Ordre d'assurer la sécurité des manifs mais aux forces de l'ordre.

Echauffourées entre les forces de l'ordre et des manifestants CGT

Légitime défense.

Les forces de l'ordre ont chargé, les manifestants se sont défendus.

Réaffirmer qu'il n'y a pas d'amalgame à faire entre les manifestants et les casseurs.

Image des Dockers

La fédération a préparé la manifestation en amont avec les syndicats. Le service d'ordre a parfaitement encadré le cortège pendant les 5 heures de manifestation ; à 50 mètres de l'arrivée et sans aucune raison, les forces de l'ordre ont fait usage de bombes lacrymo et des matraques pour scinder le cortège, qui plus est en les insultant ! Les camarades n'ont fait que répondre par la légitime défense à une agression délibérée. En aucun cas, ils ne peuvent être assimilés aux casseurs !

Voir aussi le communiqué de la fédération Ports et Docks

**Objectif du gouvernement :
détourner l'attention du cœur
du sujet la loi travail**

Nous affirmons que ce sont des manœuvres du gouvernement qui cherche à détourner l'attention du cœur du sujet qu'est le projet de loi travail. Et pour ne plus parler de ses effets régressifs pour les salariés. Le projet de loi est impopulaire et le gouvernement a perdu de ce point de vue, il cherche donc à décrédibiliser le mouvement social engagé depuis 4 mois.

Un syndicat de la police a dénoncé dans une expression, dès le 5 mai, et réaffirmé le 15 juin, les ordres donnés aux forces de l'ordre de ne pas intervenir face aux casseurs. Il dénonce clairement la volonté de décrédibiliser le mouvement social.

Le service d'ordre de la CGT

Le service d'ordre de la CGT a joué son rôle, il a pris ses responsabilités. Aucune ambiguïté, il a assuré la sécurité des manifestants.

Le gouvernement a, lui, la responsabilité d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre public.

**L'interdiction des
manifestations et le maintien
des mobilisations à venir**

La liberté de manifester est un droit fondamental.

Le droit de grève et de manifester sont des droits constitutionnels.

Ce serait une atteinte grave à la liberté dans le pays des droits de l'homme. Les mobilisations des 23 et 28 juin n'ont aucune raison de ne pas être maintenues.

Ce sont les salariés en assemblées générales qui décident des modalités d'actions.

Les mobilisations peuvent prendre plusieurs formes en termes de modalités d'actions : des manifestations et rassemblements, mais également le passage de plus d'un million d'utilisateurs en heure creuses, les péages gratuits ... par exemple.

**La CGT poursuivra-t-elle la
mobilisation ?**

Depuis le début l'intersyndicale, dont la CGT, demande le retrait du projet de loi travail et l'ouverture de réelles discussions et négociations pour de nouveaux droits pour les salariés en terme de code du travail et de garanties collectives.

La CGT a des propositions qu'elle a mis es sur la table avec la réduction du temps de travail à 32h, la sécurité sociale professionnelle, le nouveau statut du travail salarié...

Toujours aucune réponse au courrier envoyé à Hollande le 20 mai par l'intersyndicale, demandant à être reçue pour faire valoir nos propositions. Bel exemple de dialogue social !

Le comportement haineux, méprisant, diviseur et autoritaire du gouvernement, l'utilisation du 49/3 une première fois sur ce sujet avec la menace de l'utiliser de nouveau, le climat social délétère dont il est pour une grande partie responsable, le rejet massif du projet de loi travail, sont autant d'éléments qui démontrent l'incapacité du gouvernement à mener le débat comme il le devrait, de manière sereine constructive et responsable.

Il doit suspendre le processus parlementaire, retirer le projet de loi travail et ouvrir de réelles discussions.

La CGT demande de pouvoir exprimer ses propositions dans un climat plus serein.

Bataille des chiffres de manifestants

Comme à l'habitude, on nous refait la guerre des chiffres pour minimiser la puissante manifestation du 14 juin.

Quelques éléments probants démontrant l'ampleur de la participation.

Nous avons recensé 700 bus, on en a eu environ 850, sans parler des bus arrêtés sur le périphérique.

Environ 2000 places de train, sans compter les trains annulés à la dernière minute. C'est d'ailleurs aussi vrai pour des bus, avec des consignes patronales, selon des témoignages.

À noter que nous occupions tous les boulevards autour de la place d'Italie au regard du monde présent.

Les derniers manifestants sont partis après 18h.

Rappelons que le parcours était long (5kms) avec de larges boulevards et bien remplis !

80 000 manifestants selon la police (à noter : la multiplication par 3 par rapport aux 26.000 qu'elle annonçait le 31 mars !) = 1 manifestant pour 5M² selon les calculs de la CGT ... pas réaliste !

Nous avons pu noter en termes de participation des manifestants d'autres organisations syndicales n'ayant pas appelé : 400 CFDT Métallurgie, la CFTC, la CGC.

Sondage TILDER/LCI/ OPINIONWAY du 16 juin 2016

64 % des français estiment que « face aux mouvements sociaux », le gouvernement « doit retirer » le projet de loi Travail à l'origine de quatre mois de mobilisation.

Pour le retrait, c'est plus précisément :

- 80 % pour les 18/24 ans
 - 75 % pour les 25/34 ans
 - 71 % pour les 35/49 ans
 - 69 % des salariés
 - 50 % des indépendants
 - 48 % des retraités
 - 70 % des salariés du privé
 - 64 % des salariés du public
 - 36 % attribue la responsabilité du conflit au gouvernement (36 % à la CGT, 33 % autant l'un que l'autre).
-